

Séance du 15 janvier 2016

L'an 2016 et le 15 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 08 janvier 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie, sous la présidence de Monsieur LANDEAU Christian, Maire

Présents : M. LANDEAU Christian, Maire, Mmes : BOUIJOUX Claudine, MARCHAIS Thérèse, SEGOIN Sabrina, MM : CHAUVIRE Florent, DE CALONNE D'AVESNES Arnault, HENRY François, LEROYER Emmanuel, PASQUIER Philippe, POISSENOT Bruno, THUAU Johnny

Absent(s) ayant donné procuration :
Mme TORTEVOIX Marie-Claude à M. LANDEAU Christian,
M. ROCHER Guillaume à M. POISSENOT Bruno
Excusé(s) : M. MATTE Gérard

A été élu secrétaire de séance : M. PASQUIER Philippe

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Demande d'aide financière :
 - bâtiments
 - voirie
- Document unique
- Création de commissions
 - Comice
 - Document unique
 - Plan de sauvegarde
 - Scolaire et menus
- Attribution du marché de toiture du 04 rue de La Mairie
- Numérotation rue de La Gare
- Création d'un poste au SIVOS
- Questions diverses

Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation du Conseil Municipal au Maire :

- Achat d'extincteurs pour l'école et l'église pour un montant de 329,00 € TTC et de plans d'évacuation pour 400,50 € TTC.
- Pose des illuminations et remplacement d'ampoules d'éclairage public pour 937,75 € TTC
- Achat de matériaux pour aménagement atelier municipal pour un montant de 495,76 € TTC
- Entretien du four de la salle polyvalente pour un montant de 275,16 € TTC
- Achat de fournitures de bureau et timbres-poste pour 416,30 € TTC
- Règlement des frais d'organisation de la cérémonie des vœux 2016 pour 195,77 € TTC

2016/01 Objet demande d'aide financière travaux de voirie

Monsieur le maire rappelle que des travaux d'aménagements routiers ont été programmés rue de La Gare, qu'une aide financière de 1.268 € a été allouée par le Conseil Départemental par le biais de l'attribution des amendes de polices calculée sur la base d'un coût prévisionnel de 6 338,66 € HT.

Le projet ayant évolué et le montant global de l'opération s'élevant à 13 787,93 € HT, 16 545,52 € TTC,

Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à présenter une demande d'aide complémentaire dans le cadre des amendes de police calculée sur la différence soit 7.449,27 € HT (13 787,93 € HT-6.338,66 € HT).

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal :

- sollicite une aide dans le cadre des amendes de police pour la somme de 7.449,27 € HT
- autorise Monsieur le Maire à faire les démarches concernant ce dossier.

2016/02 Objet : document unique

Vu La loi n° 91-1414 du 31 décembre 1991 (Art. L.4121-3 à L4121-5) et le décret 2001-1016 du 5 novembre 2001 (avec les articles R.4121-1 à R 4121-4) qui rendent obligatoire la mise en place d'un document unique au sein de chaque organisme employeur.

Le document unique comporte le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.

Ce document unique doit aboutir à planifier les actions de prévention prioritaires selon les différents postes et lieux de travail (mairie, atelier, école, salle des fêtes, église...).

Pour réaliser ce document nous pouvons demander l'assistance des services du Centre de Gestion pour un montant global de 1.085,20€ HT.

La collectivité pourrait bénéficier d'une aide financière versée par le Fonds National de Prévention de la CNRACL.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser :

- à mandater le Centre de Gestion pour cette mission,
- à signer une convention avec le centre de Gestion et demander une aide financière auprès du FNP
- à inscrire au budget les sommes nécessaires à cette opération,
- à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- émet favorable à la mise en place d'un document unique
- approuve l'accompagnement par le centre de Gestion pour un coût de 1.085,20 € HT
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente avec le centre de gestion, la demande d'aide financière et tous les documents se rapportant à ce dossier

2016/03 Objet : création de commissions

- Commission « Comice » :

Vu la décision prise par le conseil lors de la réunion du 09 octobre 2015 validant la démarche de candidature de la commune de BEILLÉ pour accueillir le Comice Cantonal, M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer une commission chargée d'étudier les possibilités d'installation des structures de cette manifestation.

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de créer cette nouvelle commission
- de valider les candidatures des membres volontaires

Madame Marie-Claude TOTEVOIX

Messieurs Christian LANDEAU, Bruno POISSENOT, Emmanuel LEROYER et Johnny THUAU,

- Commission « Document Unique » :

Afin d'établir les besoins et renseigner les services du Centre De Gestion, M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer une commission chargée de l'élaboration du Document Unique, composée de 3 membres du conseil et de Mme la Secrétaire de Mairie.

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de créer cette nouvelle commission
- de valider les candidatures des membres volontaires.

Mesdames Marie-Claude TORTEVOIX, Thérèse MARCHAIS, Messieurs Christian LANDEAU, Philippe PASQUIER ainsi que la secrétaire de mairie

- Commission « Plan de Sauvegarde » :

Le Plan de Sauvegarde est un document qui planifie les actions des acteurs communaux de la gestion du risque en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer une commission chargée de la mise en place du Plan de Sauvegarde et composée de membres du Conseil.

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de créer cette nouvelle commission
- de valider les candidatures des membres volontaires

Mesdames Marie-Claude TORTEVOIX, Thérèse MARCHAIS, Claudine BOUIJOUX, Messieurs Christian LANDEAU, Philippe PASQUIER et Arnault de CALONNE

- Commission « Scolaire et Menus » :

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de créer une commission chargée de la préparation des menus de la cantine et de répondre aux besoins du personnel éducatif et communal.

M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- de créer cette nouvelle commission
- de valider les candidatures des membres volontaires

Mesdames Marie-Claude TORTEVOIX, Sabrina SEGOUIN, Messieurs Christian LANDEAU, Philippe PASQUIER et Johnny THUAU

2016/04 **Objet attribution des travaux de la toiture du 4 rue de la mairie**

Monsieur le maire rappelle que par délibération n° 2015/58 du 11 décembre 2015, le conseil municipal désignait l'entreprise Thierry TISON pour réaliser les travaux de réfection de toiture du 04 rue de la Mairie.

Par courrier du 08 janvier 2016 Monsieur TISON Thierry nous informait que suite à un accident corporel il n'était plus en capacité de réaliser ces travaux et renonçait à ce marché.

Au vu des offres présentées sur consultation du 10 novembre 2015 et analysées par la commission « travaux » comme suit :

	GLOBAL HT	TTC	Date	Classement
DESILES DIARD	24 262,89 €	26 689,18 €		3
GLOT	24 953,60 €	29 944,32 €		4
TISON	19 323,45 €	21 255,80 €	02/2016	1
VALLIENNE	19 637,15 €	21 600,87 €	02/2016	2

M. Le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

- de retenir l'offre de la deuxième entreprise moins-disante : VALLIENNE
- l'autorisation de signer tous documents se rapportant à ce marché.

Le Conseil municipal,

- retient l'offre de l'entreprise VALLIENNE pour un montant de 19.637,15 € HT
- autorise Monsieur le maire à signer les documents se rapportant à ce marché

Objet : Numérotation rue de La Gare

Plusieurs demandes nous sont parvenues pour modifier l'appellation « rue de La Gare » souvent confondue avec le lieu-dit « La Gare » et créant de fréquents échanges de courriers.

Certains habitants proposent d'appliquer le nom « rue de La Gare » à la RD 33 de l'église à la sortie du hameau de « La Gare » en numérotant toutes les habitations en continu.

M. Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se positionner sur ce choix :

- soit renommer la rue de La Gare
- soit étendre la rue de La Gare au hameau « La Gare » et prolonger la numérotation

Proposition retenue : renommer la rue de la gare par 9 voix pour et 3 abstentions.

Le nouveau nom sera proposé ultérieurement.

Questions diverses

- Création d'un poste SIVOS :

Le SIVOS accueille 69 enfants à l'école de BEILLÉ et 47 à l'école de DUNEAU. Environ 50 repas sont servis quotidiennement à la cantine de BEILLÉ. Le nombre d'enfants a contraint le SIVOS à créer un emploi supplémentaire pour assurer l'encadrement des temps périscolaires et le service à la cantine à compter du 04 janvier 2016.

- Fermeture de la gendarmerie de TUFFÉ :

Réunis le jeudi 7 janvier 2016 à la gendarmerie de TUFFÉ sur invitation de Mme La Sous-préfète et de M. Le Colonel du corps de gendarmerie de la Sarthe, les Maires locaux étaient informés de la dissolution de la brigade de TUFFÉ le 01 janvier 2016.

De ce fait la brigade de CONNERRÉ se verra dotée de 4 agents transférés et couvrira les territoires de 8 communes supplémentaires dont BEILLÉ.

Les permanences se tiendront les lundis de 14h à 18h, mercredis et samedis de 8h à 12h et 14h à 18h

- État d'alerte :

M. Le Maire informe le Conseil que par courrier du 18 décembre 2015 Mme La Préfète nous informait du changement de posture Vigipirate et le maintien du niveau « vigilance renforcée » sur l'ensemble du territoire.

L'état d'urgence déclaré le 14/11/2015 et prolongé de trois mois à compter du 23 novembre 2015 et prendra fin le 23 février 2016.

- Disparition de jardinières :

M. Le Maire informe le Conseil que les jardinières disposées à l'entrée du cimetière le 14 décembre 2016 ont été volées le 07 janvier 2016.

Le montant global du préjudice s'élève à 271,00 € TTC.

- Remplacement des radiateurs salle polyvalente :

M. Le Maire informe le Conseil que l'entreprise LAGOUTE remplacera les radiateurs et les appareils d'éclairage de la salle polyvalente la semaine 3.

Le montant global de cette opération s'élève à 4 019,03 € TTC.

- Bulletin annuel :

Le prochain bulletin annuel devrait être distribué au plus tard le samedi 26 mars 2016.

M. Le Maire invite tous les membres du Conseil à apporter tous les éléments utiles à sa réalisation.

Programmation de la prochaine réunion de la commission « Information » le 19 janvier 18 h

- Commission « Finance » :

Programmation de la prochaine réunion de la commission « Finance » le 5 février 2016 18 h

- Ordures ménagères :

Le SMIRGEOMES a mis en place un ramassage tous les 15 jours pour les bacs verts. Ils seront ramassés en même que les sacs jaunes. Le premier ramassage a eu lieu le jeudi 7 janvier.

- Course cycliste :

Monsieur Philippe PASQUIER informe que la date du 26 mars est retenue par l'U C Montgesnoise pour l'organisation d'une course contre la montre le matin et minimes cadets l'après-midi

Prochaine réunion le 26 février 19 heures

Clôture de séance à 20 h 45

Élus

Émargement

M. LANDEAU Christian, Maire

M. PASQUIER Philippe, 1^{er} adjoint

M. MATTE Gérard, 2^{ème} adjoint

excusé

Mme TORTEVOIX Marie-Claude, 3^{ème} adjointe

a donné procuration à M. LANDEAU

Mme BOUIJOUX Claudine, Conseillère municipale

M. CHAUVIRÉ Florent, Conseiller municipal

M. DE CALONNE D'AVESNES Arnault, Conseiller municipal

M. HENRY François, Conseiller municipal

M. LEROYER Emmanuel, Conseiller municipal

Mme MARCHAIS Thérèse, Conseillère municipale

M. POISSENOT Bruno, Conseiller municipal

M. ROCHER Guillaume, Conseiller municipal

a donné procuration à M. POISSENOT

Mme SEGOUIN Sabrina, Conseillère municipale

M. THUAU Johnny, Conseiller municipal
